

Soudan : Déclaration sur les négociations avec le Conseil militaire

lundi 15 juillet 2019, par [FDLC / ALC](#) (Date de rédaction antérieure : 13 juillet 2019).

(...)

La délégation de négociation au sein des Forces de la Déclaration de la Liberté et du Changement a rencontré le Conseil militaire dans la soirée du 11 Juillet 2019. A l'issue d'une session qui s'est prolongée jusqu'aux premières heures de vendredi matin, les deux parties se sont entendues sur le document de l'accord politique, qui contenait les points suivants :

- 1 - Composition du Conseil de Souveraineté : 5 militaires choisis par le Conseil Militaire et 5 civils choisis par les Forces de la la Déclaration de la Liberté et du Changement, en plus d'un autre civil, coopté par les deux parties.
- 2- Une période de transition de 39 mois à compter de la date de signature de l'accord, dont 21 mois où la présidence sera attribuée aux militaires, puis 18 mois où la présidence reviendra à un civil choisi par les Forces de la Liberté et du Changement.
- 3 - Le Conseil des ministres : les Forces de la Déclaration de liberté et du Changement nomment le Premier ministre à qui il revient de nommer des ministres d'au plus vingt membres en concertation avec les Forces de la Déclaration de la Liberté et du Changement.
- 4 - L'Assemblée législative sera constituée dans les trois mois avec les Forces de la Déclaration de liberté et de changement conformément aux pourcentages convenus précédemment que le Conseil militaire a demandé à revoir.
- 5 - Formation d'une commission d'enquête indépendante sur le massacre du 3 juin au commandement général et d'autres crimes commis depuis le 11 Avril.
- 6 - Appel à la communauté internationale et régionale à se mobiliser en soutien à cet accord.

Les forces de la Déclaration de la Liberté et du Changement ont reçu hier, vendredi le projet de deuxième document (la déclaration constitutionnelle), au sujet duquel nous avons de nombreuses observations et qui est actuellement à l'étude parmi les composantes de la Déclaration de la Liberté et du Changement, ce qui permettra une réunion commune entre le deux délégations pour examiner les points en suspens en vue de la signature de l'accord final et transférer le pouvoir à une autorité civile de transition conformément à la Déclaration de la Liberté et du Changement.

Dans le même temps, de longues discussions ont lieu aujourd'hui dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, avec nos alliés, les forces de lutte armée, pour unifier les positions des forces révolutionnaires et pour lier le processus de paix au processus de transition et de transformation démocratique.

Les Forces de la Déclaration de la Liberté et du Changement

13 juillet 2019

P.-S.

- Source :

<http://www.sudanile.com/index.php/-البيان-الاجرائي-الذي-يوضح-الخطوات-التي-يجب-اتخاذها-في-حالة-الطوارئ-116750/البيان-الاجرائي-الذي-يوضح-الخطوات-التي-يجب-اتخاذها-في-حالة-الطوارئ>)

- Traduction de l'arabe, Luiza Toscane.